

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION

POUR TOUS LES DEMANDEURS D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

- ☐ Le courrier de demande de subvention adressé à Monsieur le Président de Carcassonne Agglo et dûment signé par la personne habilitée à engager l'organisme demandeur
- ☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de l'association ou de l'établissement qui formule la demande
- ☐ Le dossier de demande de subvention dûment complété et signé

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR UNE 1^{ière} DEMANDE :

Pour les personnes morales de droit public :

- ☐ L'acte permettant à l'exécutif de solliciter un financement (délibération, acte du conseil d'administration...)

Pour les personnes morales de droit privé (associations) :

- ☐ Les statuts en vigueur datés et signés
- ☐ La liste des membres du conseil d'administration et du bureau de l'association
- ☐ Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir donné par ce dernier au signataire
- ☐ Les documents justifiant de l'existence juridique de l'association (*copie de la publication de la création de l'association au Journal Officiel*)
- ☐ Le plus récent rapport d'activité de l'association approuvé par l'AG
- ☐ Le procès-verbal (PV) de la dernière assemblée générale (AG)
- ☐ Le bilan et compte de résultats du dernier exercice clôturé (*bilan de l'année N-1 ou N-2*) approuvé et certifié conforme par le représentant légal, le trésorier et, le cas échéant, le commissaire aux comptes
- ☐ Rapport des commissaires aux comptes le cas échéant (*seulement pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions*)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE SUBVENTION :

Pour les personnes morales de droit public :

- ☐ L'acte permettant à l'exécutif de solliciter un financement (délibération, acte du conseil d'administration...)

Pour les personnes morales de droit privé (associations) :

- ☐ Les statuts en vigueur datés et signés de l'association, **uniquement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale**
- ☐ La liste des membres du conseil d'administration et du bureau de l'association, **uniquement si des changements sont intervenus depuis la 1^{ière} demande**
- ☐ Les documents justifiant de l'existence juridique de l'association **seulement si un changement est intervenu depuis la 1^{ière} demande**
- ☐ Le plus récent rapport d'activité de l'association approuvé par l'AG
- ☐ Le procès-verbal (PV) de la dernière assemblée générale (AG)
- ☐ Le bilan et compte de résultats du dernier exercice clôturé (*bilan de l'année N-1 ou N-2*) approuvé et certifié conforme par le représentant légal, le trésorier et, le cas échéant, le commissaire aux comptes
- ☐ Rapport des commissaires aux comptes le cas échéant (*seulement pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions*)